



## Heures supplémentaires non remunerées

Par **Jeremy du 73000**, le **16/01/2013** à **00:16**

Bonjour, je suis actuellement plombier chauffagiste chez un artisan. Nous sommes trois y compris le patrons. J ai un cdi de 35h/semaine. Or nous faisons reellement 36,5h / semaine (7h30-12h ;13h30-17h tous les jours sauf le vendredi ou l on fini a 12h.)mon patrons me dit que je ne dois pas compter cette heure et demie que je fais en plus par semaine par contre au dela de 36,5h je peux compter mes heures sup. En gros chaque semaine, je fais 1,5h de travail non rémunéré. Est ce normal. Pouvez vous m aider car devant ce patron un peu hostile j aimerai avoir des arguments.merci pour votre aide. Jeremy

Par **P.M.**, le **16/01/2013** à **09:58**

Bonjour,

Je ne comprends pas du tout la réponse de l'employeur je dirais ni sur la forme ni sur le fond, puisque la durée légale du travail est fixée à 35 h, tout le temps effectif de travail qui vient en plus, même s'il rentre dans l'horaire collectif de travail, doit être payé en heures supplémentaire...

Je vous propose [ce dossier...](#)

Par **Jeremy du 73000**, le **16/01/2013** à **20:57**

bonsoir " pmtedforum " merci pour votre réponse qui me conforte dans mes idées reste maintenant à les confronter fasse à l'intéressé.;

Merci  
cordialement